

Annexe 4

Manifeste porcin

Directives :

1. Le modèle d'annexe 4 illustré est un exemple seulement. L'abattoir peut modifier ce modèle à son gré, à la condition d'y conserver les éléments obligatoires indiqués ci-dessous. On recommande toutefois fortement d'utiliser l'annexe 4 ci-jointe, car un Manifeste porcin doit accompagner chaque lot d'animaux transportés, en vertu de la réglementation sur la traçabilité et de PorcTracé Canada. Le modèle qui suit peut être utilisé à cette fin.
2. L'annexe 4, Manifeste Porcin doit à tout le moins contenir les éléments suivants:

Section 1 : Éleveur / parc de rassemblement

- a) Numéro d'identification du site (NIS)
- b) Numéro(s) de tatouage ou numéro d'étiquette d'oreille (s'il y a lieu),
- c) Date de départ,
- d) Nombre de porcs expédiés,
- e) Attestations complétées, et nom du responsable AQC ou de l'éleveur, en caractères d'imprimerie ainsi qu'une signature datée.

Attestations à compléter :

1: Déplacement de la ferme AQC au parc de rassemblement ou à l'abattoir : « J'atteste que ces porcs ont été élevés conformément aux normes du programme AQC. Toutes les périodes de retrait ont été respectées. »

2: Déplacement de la ferme AQC au parc de rassemblement ou à l'abattoir : « J'atteste que ces porcs n'ont pas consommé d'aliments contenant de la ractopamine et qu'ils ont été élevés conformément au programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine (PCCPER). »

Section 2 : Transporteur

- a) Nom et signature du chauffeur,
- b) Attestation complétée, et nom du transporteur, en caractères d'imprimerie ainsi qu'une signature datée.

Attestation à compléter :

« Par la présente, je certifie que ces porcs n'ont pas été mélangés avec des porcs non certifiés au PCCPER durant leur transport et que le camion, s'il avait déjà transporté des animaux qui auraient pu entrer en contact avec de la ractopamine, a été complètement nettoyé. »

Section 3: Destination

- a) Nom du site de destination,
 - b) Nom de la personne recevant la livraison,
 - c) Date de la livraison,
 - d) Heure de la livraison,
 - e) Signature de la personne recevant la livraison.
3. On peut ajouter toute autre exigence de marché dans la section des attestations.
 4. Si le parc de rassemblement emploie des étiquettes d'oreille, chacun de ces numéros doit être indiqué sur le Manifeste porcin, en plus des numéros de troupeau, le cas échéant.
 5. La signature électronique, un document signé et numérisé ou une photo du document signé sont acceptés.

Annexe 4

Manifeste porcin

Il ne s'agit là que d'un exemple. L'abattoir peut modifier ce modèle à son gré, à la condition d'y conserver les éléments obligatoires indiqués ci-dessus.

MANIFESTE PORCIN

SECTION 1 : ÉLEVEUR/PARC DE RASSEMBLEMENT

NOM DU SITE : N° DE TÉLÉPHONE : NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU SITE (NIS) : DATE DU DÉPART (aa/mm/jj) : HEURE DU DÉPART :

Marquage exclusif du troupeau du site (numéros de tatouage ou numéros d'étiquette d'oreille)	Nombre total de porcs	Période de jeûne	Aiguilles brisées		Commentaires
			OUI	NON	
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Attestations	OUI	S.O.
1A : Déplacement de la ferme au parc de rassemblement ou à l'abattoir : « J'atteste que ces porcs ont été élevés conformément aux normes du programme AQC. Toutes les périodes de retrait ont été respectées. »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1B : Déplacement entre deux fermes AQC : « J'atteste que ces porcs ont été élevés conformément aux normes du programme AQC. » La période de retrait la plus longue à rencontrer prendra fin le : (date) ou <input type="radio"/> Aucune période de retrait.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2A : Déplacement de la ferme au parc de rassemblement ou à l'abattoir : « J'atteste que ces porcs n'ont pas consommé d'aliments contenant de la ractopamine et qu'ils ont été élevés conformément au programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine (PCCPER). »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2B : Déplacement entre deux fermes AQC : « J'atteste que ces porcs n'ont pas consommé d'aliments contenant de la ractopamine. »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

PERSONNE RESPONSABLE AQC/ÉLEVEUR (Lettres moulées) :

SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC/L'ÉLEVEUR
OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE : DATE (aa/mm/jj) :

SECTION 2 : TRANSPORTEUR

NOM DE LA COMPAGNIE DE TRANSPORT :

N° DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION
OU IDENTIFICATION DU VÉHICULE : N° DE TÉLÉPHONE : # TQA / CLT :

Attestation	OUI	S.O.
« Par la présente, je certifie que ces porcs n'ont pas été mélangés avec des porcs non certifiés au PCCPER durant leur transport et que le camion, s'il avait déjà transporté des animaux qui auraient pu entrer en contact avec de la ractopamine, a été complètement nettoyé depuis ce temps. »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NOM DU CHAUFFEUR (Lettres moulées) :

SIGNATURE DU CHAUFFEUR : DATE (aa/mm/jj) :

SECTION 3 : DESTINATION

NOM DE LA DESTINATION :

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU SITE (NIS), (le cas échéant) : NOM DE LA PERSONNE RECEVANT LA LIVRAISON (Lettres moulées) :

DATE DE LA LIVRAISON (aa/mm/jj) : HEURE DE LA LIVRAISON : SIGNATURE DE LA PERSONNE RECEVANT LA LIVRAISON :

Nombre total de porcs à l'arrivée	Morts à l'arrivée	Non ambulatoires	Fragilisés	Commentaires